

**FCP DENOMME « ECOFI ALLOCATION GARANTIE »**  
**Code ISIN : FR0007038187**

Paris, le 25 avril 2019

**Objet : Extinction de la garantie du FCP « ECOFI ALLOCATION GARANTIE »**

Madame, Monsieur,

En votre qualité de porteur de parts du fonds « ECOFI ALLOCATION GARANTIE » (ci-après désigné le « **Fonds** »), nous avons l'honneur de vous informer de l'arrivée à échéance de son cycle d'investissement ainsi que de la garantie attachée.

**1. Description succincte de l'opération**

Conformément à la documentation réglementaire de votre Fonds, son cycle d'investissement arrive à échéance le jeudi 02 mai 2019. En conséquence, la garantie attachée à la stratégie de votre Fonds expirera le 02 mai 2019.

L'évolution des conditions des marchés ne nous permet plus de reconduire sa stratégie de gestion pour un nouveau cycle d'investissement.

Aussi, à compter du 02 mai 2019, votre Fonds sera géré de manière transitoire sur une période n'excédant pas six mois. Il aura ainsi une gestion prudente conformément aux dispositions de son prospectus.

ECOFI INVESTISSEMENTS pourra décider, en application de la réglementation en vigueur, de procéder à la fusion-absorption de votre Fonds par un autre OPC. A défaut, et au plus tard dans les six mois suivant l'arrivée à échéance, votre Fonds sera liquidé, sous réserve de l'accord préalable de l'Autorité des marchés financiers.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais et à tout moment, votre Fonds n'appliquant aucune commission de rachat à compter du 02 mai 2019.

**2. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que du prospectus de votre Fonds. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet.

Le prospectus de votre Fonds vous sera adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès du Service Clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après:

**ECOFI INVESTISSEMENTS** - Service Clients  
22 rue Joubert - 75009 PARIS  
Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Pierre VALENTIN  
Président du Directoire